

Une politique européenne forte pour soutenir les petites et moyennes entreprises (PME) et les entrepreneurs – 2015-2020

Consultation publique sur le «Small Business Act» (SBA)

Fields marked with * are mandatory.

Introduction et contexte

Depuis son adoption en 2008, la loi sur les petites entreprises («Small Business Act») a démontré son efficacité en tant qu'instrument stratégique en faveur des petites et moyennes entreprises (PME). Diverses initiatives ont été prises, tant au niveau européen qu'au niveau national, pour améliorer l'environnement dans lequel ces entreprises exercent leurs activités et pour les aider à se développer.

Il est temps à présent de s'interroger sur les actions qui pourraient être menées dans les années à venir pour faciliter la vie des PME.

La Commission a élaboré un document de consultation qui inclut les mesures en cours et les nouvelles propositions (voir le lien ci-dessous).

L'objectif de cette consultation est de recueillir des avis sur les nouvelles initiatives présentées dans le document de consultation.

Nous vous invitons à en prendre connaissance avant de remplir le questionnaire.

[Document de consultation](#)

1 – Informations vous concernant

1.1 – Vous participez à cette consultation en tant que/pour le compte d'un(e):*

- citoyen de l'UE
- entreprise
- organisation professionnelle nationale
- organisation professionnelle européenne
- autorité nationale
- autorité régionale
- autre

1.1b Êtes-vous inscrit au registre de transparence?*

- Oui
- Non

1.2 – Veuillez indiquer votre nom/le nom de l'entreprise/organisation/autorité *

MEDEF

1.3 – Veuillez indiquer votre adresse électronique

fgonord@medef.fr, alepinay@medef.fr, bbejm-mayer@medef.fr

1.4 – Votre pays*

- Autriche
- Belgique
- Bulgarie
- Chypre
- République tchèque
- Danemark
- Estonie
- Finlande
- France
- Allemagne
- Grèce
- Hongrie
- Irlande
- Italie
- Croatie
- Lettonie
- Lituanie
- Luxembourg
- Malte
- Pays-Bas
- Pologne
- Portugal
- Roumanie
- Slovaquie
- Slovénie
- Espagne
- Suède
- Royaume-Uni
- Autre

1.5 – Comment souhaitez-vous que votre contribution soit publiée sur le site web de la Commission?*

- Sous le nom indiqué** (je consens à la publication de toutes les informations contenues dans ma contribution et déclare qu'aucune de ces informations n'est soumise à des droits d'auteur empêchant sa publication).
- De manière anonyme** (je consens à la publication de toutes les informations contenues dans ma contribution, à l'exception de mon nom/du nom de mon organisation, et déclare qu'aucune de ces informations n'est soumise à des droits d'auteur empêchant sa publication).
- Aucune publication – ma réponse doit rester confidentielle** (elle ne sera pas publiée, mais pourra être utilisée en interne par la Commission).

2 – Alléger les charges administratives

2.1 Dans quelle mesure est-il important qu'un nouveau règlement de l'UE concernant la simplification de la réglementation garantisse ce qui suit dans tous les pays de l'UE?

	Très important	Important	Peu important	Pas important du tout
Créer une entreprise en 3 jours et pour un coût maximal de 100 euros*	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Obtenir les autorisations requises dans un délai d'un mois *	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Rendre l'application du «test PME» ou d'un système équivalent obligatoire dans tous les pays de l'UE*	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Veiller à ce que les législations nationales prévoient la réhabilitation des entrepreneurs faillis dans un délai maximal de 3 ans*	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

2.2 – Une campagne à l'échelle de l'UE visant à réduire les formalités administratives des PME:*

- est très utile
- est utile
- n'est pas très utile
- est tout à fait inutile

2.3 – Envisager la possibilité de réduire les coûts de transaction/redevances des PME, afin de faciliter leur accès à la propriété industrielle et intellectuelle:*

- est très utile
- est utile
- n'est pas très utile
- est tout à fait inutile

2.4 – Améliorer la consultation des PME (et des organisations qui les représentent), à un stade précoce, sur les contraintes de la législation, en mettant l'accent sur les procédures de mise en œuvre aux niveaux européen et national:*

- est très utile
- est utile
- n'est pas très utile
- est tout à fait inutile

2.5 – Encourager les pays de l'UE à simplifier les procédures fiscales des nouvelles entreprises durant leur phase de démarrage, afin de réduire les charges administratives et de les aider à se développer plus rapidement:*

- est très utile
- est utile
- n'est pas très utile
- est tout à fait inutile

2.6 – Identifier, dans la législation nationale, les obstacles qui entravent la croissance des PME et prendre des mesures pour y remédier:*

- est très utile
- est utile
- n'est pas très utile
- est tout à fait inutile

2.7 Autres suggestions ou observations

1,500 character(s) maximum

Le MEDEF plaide en faveur d'un environnement favorisant la compétitivité des entreprises. Ceci requière un environnement législatif et réglementaire simplifié. Réguler le flux de nouvelles réglementations apparaît donc comme une priorité au même titre que la rationalisation des contraintes existantes.

Ces contraintes doivent en outre être plus adaptées aux TPE-PME. C'est pourquoi le MEDEF est très attaché au Test-PME qu'il convient de rendre plus effectif et fréquent.

3 – Accès au financement

3.1 – Renforcer le marché du capital-risque en Europe (par la législation, notamment), de manière à ramener les investisseurs institutionnels privés sur le marché:*

- est très utile
- est utile
- n'est pas très utile
- est tout à fait inutile

3.2 – Mobiliser tous les fonds alloués aux instruments financiers au titre de COSME pour qu'au moins 220 000 PME de l'UE bénéficient d'un meilleur accès au financement (fonds de capital-risque, garanties et contre-garanties soutenus par l'UE):*

- est très utile
- est utile
- n'est pas très utile
- est tout à fait inutile

3.3 Dans quelle mesure les initiatives suivantes sont-elles importantes pour développer d'autres sources de financement?

	Très important	Important	Peu important	Pas important du tout
Supprimer les obstacles au financement participatif et sensibiliser aux risques et aux avantages qu'il présente, et à la manière dont les PME peuvent y avoir accès (par l'information, par des manifestations et des forums destinés aux personnes potentiellement intéressées, etc.)*	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Poursuivre le développement et la diffusion du financement mezzanine (forme de financement hybride, c.-à-d. dette/capitaux propres) par des échanges de bonnes pratiques et la création de plateformes de discussion sur le sujet*	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Diffuser les bonnes pratiques sur le financement de la chaîne d'approvisionnement par des activités de sensibilisation*	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

3.4 – Contribuer à relancer les marchés de la titrisation de l'UE par une législation appropriée:*

- est très utile
- est utile
- n'est pas très utile
- est tout à fait inutile

3.5 – Accroître la coopération avec les institutions financières pour mieux faire connaître les instruments financiers européens en faveur des PME en signant des accords avec les associations européennes et nationales concernées:*

- est très utile
- est utile
- n'est pas très utile
- est tout à fait inutile

3.6 Autres suggestions ou observations

1,500 character(s) maximum

Le cadre de la régulation financière doit :

- supporter la compétitivité des entreprises,
- sauvegarder la stabilité des marchés financiers,
- fournir aux TPE-PME un environnement adapté à l'échelle tant européenne que mondiale.

C'est pourquoi le MEDEF plaide pour une meilleure régulation appuyée sur des évaluations d'impact sur les effets cumulés des différents textes.

Il est en outre nécessaire de mettre l'accent sur l'application harmonisée des textes adoptés et pas seulement sur la production de nouveaux textes.

Il est aussi impératif de tenir compte de ce qui se fait sur les principaux marchés des pays tiers.

Enfin, le MEDEF souhaite que l'accès des PME aux marchés financiers soit facilité suivant trois axes de travail :

- simplification de l'accès,
- suppression des obstacles (législatifs, réglementaires, prudentsiels) injustifiés à l'investissements dans les entreprises,
- facilitation de l'analyse du risque pour les PME.

4 – Promouvoir l'accès au marché pour les PME

4.1 Dans quelle mesure les initiatives suivantes sont-elles importantes pour améliorer l'accès des PME au marché unique de l'UE?

	Très important	Important	Peu important	Pas important du tout
Moderniser le réseau Entreprise Europe (EEN) en renforçant la coopération locale avec les parties prenantes des PME et fournir de nouveaux services*	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Créer un centre d'excellence européen sur l'utilisation efficace des ressources pour informer et conseiller les PME, et fournir une aide dans ce domaine*	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Aider quelque 100 organisations de clusters moins avancées à mettre en place des services d'aide sur mesure pour les PME par des jumelages avec des organisations de clusters plus avancées d'ici à 2020*	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

4.2 Élaborer une stratégie intégrée de la Commission pour aider les PME à exercer des activités en dehors de l'UE (afin de porter à 20 % la proportion de ces PME d'ici à 2020):*

- est très utile
- est utile
- n'est pas très utile
- est tout à fait inutile

4.2a Dans quelle mesure les propositions suivantes, qui pourraient être incluses dans la stratégie de la Commission visant à aider les PME à exercer des activités en dehors de l'UE, sont-elles importantes?

	Très important	Important	Peu important	Pas important du tout
Apporter une valeur ajoutée et compléter l'assistance fournie au niveau national et régional en définissant clairement la portée géographique des actions*	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Renforcer les liens entre les différents programmes et initiatives de soutien de l'UE (EEN, service d'assistance DPI, centres pour les PME de l'UE, etc.)*	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Présenter les PME prospères de l'UE qui exercent leurs activités sur les marchés mondiaux et mieux faire connaître aux PME les initiatives financées par l'UE dans ce domaine*	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Encourager les PME à étendre leurs activités en dehors de l'UE grâce aux «missions pour la croissance» et à la coopération au sein des clusters internationaux*	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Favoriser un environnement international plus propice aux PME par l'instauration et le suivi des dialogues entre les PME et les partenaires commerciaux clés de l'UE*	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

4.3 Examiner la possibilité de mettre en place des mesures stratégiques ciblant les entreprises de taille intermédiaire (qui emploient plus de 249 salariés), afin de les aider à développer leurs activités internationales:*

- est très utile
- est utile
- n'est pas très utile
- est tout à fait inutile

4.4 Autres suggestions ou observations

1,500 character(s) maximum

Il est essentiel que l'ensemble des dispositifs d'accompagnement au développement international soient parfaitement adaptés aux besoins des entreprises et portés par une démarche très proactive vers les dirigeants et leurs équipes.

5 – Libérer le potentiel de croissance inhérent à l'entrepreneuriat et à l'innovation

5.1 – Développer le programme «Erasmus pour jeunes entrepreneurs» pour faire passer le nombre d'échanges de 800 à 10 000 par an d'ici à 2020:*

- est très utile
- est utile
- n'est pas très utile
- est tout à fait inutile

5.2 – Mettre sur pied une plateforme d'alerte rapide à l'échelle de l'UE qui permettrait aux parties concernées et aux experts de conseiller les entreprises en difficulté et d'aider les entreprises viables à surmonter la crise, à sauver des emplois et à éviter la faillite:*

- est très utile
- est utile
- n'est pas très utile
- est tout à fait inutile

5.3 – Donner à tous les pays de l'UE l'objectif d'intégrer l'entrepreneuriat dans les programmes de l'enseignement secondaire comme compétence clé d'ici à 2018:*

- est très utile
- est utile
- n'est pas très utile
- est tout à fait inutile

5.4 – Veiller à ce que la plateforme en ligne pour les femmes entrepreneurs (qui doit être lancée en 2015) devienne un guichet unique reconnu et utilisé, associant les parties prenantes au niveau local, national et de l'UE: *

- est très utile
- est utile
- n'est pas très utile
- est tout à fait inutile

5.5 – Consulter les entrepreneurs dans toute l'Europe pour recueillir des idées d'initiatives visant à promouvoir l'entrepreneuriat et les entreprises lancées par des jeunes: *

- est très utile
- est utile
- n'est pas très utile
- est tout à fait inutile

5.6 – Aider les pays et régions de l'UE à élaborer des modèles de centres de démarrage et de croissance, et promouvoir ces modèles: *

- est très utile
- est utile
- n'est pas très utile
- est tout à fait inutile

5.7 Dans quelle mesure les initiatives suivantes sont-elles importantes pour faciliter le transfert d'entreprises?

	Très important	Important	Peu important	Pas important du tout
Demander instamment aux pays de l'UE de mettre en place des plans d'action nationaux et un guichet unique sur les transferts d'entreprises, ou d'intégrer un volet «transfert» aux guichets uniques existants d'ici à 2017*	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Élaborer et diffuser des «normes de qualité» applicables aux marchés en ligne pour les transferts d'entreprises, et encourager l'établissement de liens entre les plateformes de rapprochement transfrontalières existantes*	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Faciliter la mise en réseau à l'échelle de l'UE afin d'encourager les échanges entre chercheurs et professionnels; créer un réseau européen de tuteurs pour les transferts*	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Soutenir une plateforme de rapprochement à l'échelle de l'UE pour les universités/écoles de commerce, axée sur les transferts d'entreprises*	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

5.8 Dans quelle mesure les actions suivantes sont-elles importantes pour soutenir la nouvelle stratégie de la Commission en faveur des clusters?

	Très important	Important	Peu important	Pas important du tout
Promouvoir et soutenir des modèles innovants de gestion d'entreprise, également par des initiatives visant à développer de nouvelles compétences de gestion pour les PME*	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Réunir des responsables de clusters au sein d'une plateforme européenne consacrée à la politique des clusters pour la croissance, afin d'échanger des expériences et d'élaborer une méthodologie commune pour la politique des clusters*	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Engager un dialogue régulier sur les secteurs émergents avec les PME et les spécialistes de l'aide aux entreprises et des clusters	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

5.9 Autres suggestions ou observations

1,500 character(s) maximum

6 – Renforcer le développement des compétences

6.1 Dans quelle mesure est-il important, pour remédier à la pénurie de main-d'œuvre qualifiée, de lancer une initiative de la Commission relative à l'emploi, à l'éducation et aux entreprises favorisant les mesures suivantes?

	Très important	Important	Peu important	Pas important du tout
Des programmes de formation pour les travailleurs qualifiés moyennant la participation directe des PME du secteur concerné*	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Un système de formation professionnelle en alternance*	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Une meilleure image de l'artisanat et des emplois techniques dans les PME*	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

6.2 Autres suggestions ou observations

1,500 character(s) maximum

Le cadre du développement des compétences et de la formation professionnelle dans lequel nous avons évolué en France jusqu'à aujourd'hui dateait, pour l'essentiel, de 1971. Les modes de management des entreprises et des attentes et comportements des salariés, se sont profondément modifiés. Les modalités d'acquisition des compétences se sont considérablement diversifiées.

Mettre les entreprises et les personnes au centre des dispositifs de formation, simplifier le système, faire de la formation un véritable investissement, telles sont les lignes directrices du nouveau cadre du développement des compétences. C'est un enjeu majeur, tant pour la compétitivité des entreprises que pour la sécurisation des parcours des salariés.

Concrètement, les PME recherchent une meilleure définition des besoins des salariés et une meilleure lisibilité de la politique de formation de l'entreprise au regard de ses enjeux en matière économique et de gestion des ressources humaines. Les moyens financiers accessibles aux petites et moyennes entreprises, notamment celles de 1 à 20 salariés sont considérablement accrus.

La mise en œuvre du compte personnel de formation, droit attaché à la personne et utilisable tout au long de sa vie professionnelle, devrait donner à tous les salariés et demandeurs d'emploi, la possibilité de conduire un projet de formation tout en ciblant mieux cette formation sur les besoins des entreprises.

Contact

✉ entr-sba@ec.europa.eu
